



GEMENG
RAMMERICH

Service technique communal

Appel à candidatures

L'Administration communale de Rambrouch se propose d'engager **un agent communal (m/f)** soit sous le **statut du fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1 (bac) ou A2 (bac+3)**, sous-groupe technique, soit sous le statut du **salarié à tâche intellectuelle** (par assimilation au groupe de traitement B1 respectivement A2 des employés communaux), ceci en fonction des diplômes de fin d'études présentés.

Les intéressé(e)s qui ne peuvent se prévaloir d'une nomination provisoire respectivement définitive sous le statut du fonctionnaire communal ou étatique, respectivement ceux qui n'ont pas encore passé avec succès l'examen d'admissibilité du secteur communal, seront engagé(e)s sur base d'un contrat de travail à durée déterminée sous le statut du **salarié à tâche intellectuelle** (par assimilation au groupe de traitement B1 respectivement A2 des employés communaux). Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre par la suite aux épreuves de l'examen d'admissibilité pour le groupe de traitement respectif.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagée(e) en vue de renforcer le service technique communal.

Les intéressé(e)s sont invité(e)s à remettre leur dossier de candidature à l'attention du collège des bourgmestre et échevins, 19, rue Principale, L-8805 RAMBROUCH, pour le mercredi, 8 mai 2024, au plus tard.

L'aide-mémoire publié sur le site internet www.rambrouch.lu renseigne sur les pièces qui devront faire partie du dossier de candidature, les missions à accomplir et les compétences liées au poste à briguer.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Degré d'occupation : 100%

Rambrouch, le 20 avril 2024.
Le collège des bourgmestre et échevins,
M. BINCK, M. BOLMER, S. KETTMANN